



CENTRE D'INFORMATION, DE FORMATION, ET D'ETUDES SUR LE BUDGET

ANALYSE DE L'IMPACT DU 11 DECEMBRE





TABLE DES MATIERES

Introduction	3
I. Aperçu générale sur le 11 décembre	5
1.1. Historique du 11 décembre	5
1.2. LE CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE	6
1.3. Aspects institutionnels et organisationnels du 11 décembre	6
1.3.1. Le secrétariat permanent du comité national d'organisation du 11 décembre (SP-CNO-11DEC)	6
1.3.2. Le comité national d'organisation (CNO) de la fête nationale du 11 décembre	7
1.3.3. Un comité régional d'organisation (CRO)	7
1.4. Aperçu sur les grandes réalisations du 11 décembre	8
II. Analyse de l'impact des réalisations du 11 décembre sur les budgets des collectivités	9
2.1. Méthodologie d'analyse	9
2.2 Résultats de l'analyse	11
2.2.1. La commune de Koudougou	12
2.2.2. La Commune de Dori	17
2.2.3. La commune de Dédougou	22
2.2.4. La commune de Kaya	26
2.2.5. La commune de Gaoua	30
2.2.6. La commune de Manga	33
2.3. Les facteurs explicatifs de la faiblesse du rendement	35
III. Recommandations	37
Conclusion	38

Introduction

Le « 11 décembre » marque l'anniversaire de la proclamation de la république de Haute-Volta en 1958. Cumulativement à cette date fut associées les activités commémoratives de la fête nationale. Initialement célébrée dans la capitale politique du pays, l'État s'est engagé depuis 2007 dans un processus de célébration tournante, touchant principalement les capitales des régions. À partir de cet instant, un autre format de célébration de la fête nationale a été institué à travers des réalisations d'infrastructures à l'effet d'accompagner le développement économique et social des régions bénéficiaires.

Loin d'être un folklore, cette célébration constitue une véritable opportunité pour les localités abritant les festivités de bénéficier d'investissements divers. Au nombre des investissements, on peut citer la construction et l'aménagement de voiries urbaines, les infrastructures sportives, les salles polyvalentes, les cités des forces vives et autres. Ainsi, l'État injecte chaque année des dizaines de milliards de FCFA en investissement dans l'économie des localités bénéficiaires.

La célébration tournante du 11 décembre contribue par ailleurs à forger chez les populations le sentiment d'appartenir à une même nation au regard de la mobilisation et l'engouement des populations à cet effet.

D'un point de vue économique les réalisations associées à la commémoration tournante du 11 décembre devraient en plus de l'embellissement des localités abritant la fête nationale, contribuer en principe à relancer l'activité économique des localités en insufflant une nouvelle dynamique.

Par la même occasion, les collectivités territoriales tireront profit des réalisations dans la mesure où elles sont bénéficiaires et exploitent de celles-ci. En effet, les ressources propres des collectivités devraient connaître une amélioration dans l'hypothèse d'une exploitation des infrastructures réalisées dans leurs localités par l'élargissement de l'assiette fiscale.

Cependant, d'énormes questions se posent sur l'efficacité d'une telle initiative au regard des montants en jeu comparés aux bénéfices tirés par les collectivités.

C'est pourquoi, plus d'une décennie après sa délocalisation, le CIFOEB



conduit la présente analyse afin de cerner l'impact de la célébration tournante du 11 décembre sur les budgets des collectivités ayant abritées les festivités.

Il s'agit pour le CIFOEB de jeter un regard critique sur les contributions des réalisations du 11 décembre au budget des collectivités.

Rappelons que selon le calendrier établi par le gouvernement, la célébration tournante prendra fin en 2021. À l'orée de la fin de cette célébration tournante, il y a donc lieu de s'interroger sur le format actuel, sa répliquabilité et la nature des investissements à réaliser afin de booster le développement socio-économique au niveau local et de façon durable.

Produit par le CIFOEB avec l'appui financier de DANIDA, ce rapport couvre huit (08) communes chefs-lieux de région ayant déjà abrité la fête nationale à savoir Dédougou, Tenkodogo, Gaoua, Koudougou, Manga, Dori, Kaya et Ouahigouya.

Ce rapport présente l'aperçu général du 11 décembre, son impact sur les budgets des collectivités à travers une l'approche de la double différence et des recommandations afin d'orienter les actions futures des décideurs.

01 Aperçu générale sur le 11 décembre

1.1. Historique du 11 décembre

La date du 11 décembre est celle consensuelle choisie pour la célébration de l'indépendance du Burkina Faso. En effet, la date réelle de la proclamation de la souveraineté nationale du pays est le 5 août 1960. Le 11 décembre 1958 a été la date historique de la proclamation de la République de Haute Volta au sein de la communauté française. Cette proclamation fait suite au référendum du 28 septembre 1958, accepté par 99,5% des votants et 75% des inscrits.

L'Assemblée Nationale a adopté la loi n°019-2000/AN du 27 juin 2000 portant institution des fêtes légales du Burkina consacre la date du 11 décembre comme celle de célébration de la fête de l'indépendance. Cette même loi a été abrogée par le Conseil National de Transition de en sa séance du 23 novembre 2015 au cours de laquelle il a adopté la LOI N°079-2015/CNT PORTANT INSTITUTION DE FETES LEGALES ET EVENEMENTS A CARACTERE HISTORIQUE AU BURKINA FASO. Ce choix est motivé notamment par le fait que le mois d'août soit un mois de forte pluviométrie et coïncide éga-

lement avec les vacances scolaires ; toutes choses qui pourraient impacter négativement la participation des acteurs à la commémoration.

Depuis lors, le 11 décembre est célébrée chaque année avec l'adresse du Chef de l'État à la Nation. Pour la circonstance, un grand défilé civil et militaire est organisé à Ouagadougou sur l'avenue de l'indépendance, en présence des premières autorités.

En 2007, le Gouvernement décide d'une commémoration tournante dans les chefs-lieux des 13 régions en stipulant que « *l'objectif de cette option est d'offrir l'opportunité de promouvoir et de soutenir les potentialités des différentes régions du Burkina Faso tout en profitant d'une circonstance majeure affirmer notre identité en tant qu'État souverain et inviter les populations à une introspection collective sur notre vivre ensemble* ».

Ainsi, Fada N'Gourma fut la première à accueillir l'organisation du 11 décembre dans cette dynamique en 2008, Ouahigouya en 2009, Bobo Dioulasso en 2010, Koudougou en 2012, Dori en 2013, Dédougou en 2014, Kaya en 2016, Gaoua en 2017, Manga en 2018, Tenkodogo en 2019, Banfora en 2020 et Ziniaré en 2021.

L'organisation d'évènement aussi important d'intérêt national repose sur un cadre juridique et d'organes créés à cet effet.

1.2. Le cadre juridique et réglementaire

L'organisation de la fête nationale du 11 décembre est régie par un ensemble de textes réglementaires que sont :

- décret n°2000-334/PRES promulguant la loi n°019-2000/AN du 27 juin 2000 portant institution des fêtes légales du Burkina abrogée par la loi n°079-2015/CNT portant institution de fêtes légales et évènements à caractère historique au burkina Faso ;
- décret n°2008-392/PRES/MATD/MEF/DEF portant principes et modalité d'organisation de la fête nationale du 11 décembre ;
- décret n°2009-036/PM/MEF/ portant création des comités nationaux d'organisation et fixation des grandes orientations de manifestations officielles ;
- décret n°2013-654/PRES/PM/MATS du 30 juillet 2013, portant création du Secrétariat Permanent du comité national d'organisation de la fête nationale du 11 décembre (SP CNO 11DEC);
- arrêté n°2014-154/MATS/CAB/CNO portant création, composition,

attributions et fonctionnement du Comité National D'Organisation ;

- décret n°2017-0258/PRES/PM/MATD du 04 mai 2017, portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;

- arrêté n°2017-134/MATD/CAB du 26 septembre 2017 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité National d'Organisation de la fête nationale du 11 décembre.

- arrêté n°2020-133/MATD/CAB/SP/FN-11 DEC du 25 septembre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat du Comité National d'Organisation de la fête nationale du 11 décembre ;

1.3. Aspects institutionnels et organisationnels du 11 décembre

1.3.1. Le secrétariat permanent du comité national d'organisation du 11 décembre (SP-CNO-11DEC)

Créé par décret n°2013-654/PRES/PM/MATS du 30 juillet 2013, le Secrétariat Permanent est la structure administrative permanente qui a pour missions de coordonner et de suivre l'organisation des festivités du 11 décembre.

À cet effet, il a pour principales attributions :

- de coordonner et de suivre l'organisation des festivités du 11 décembre ;
- d'assurer la conception des activités et leur programmation ;
- de conduire toutes les activités et opérations de gestion des ressources humaines, financières des commissions et de toutes les délégations.

Le SP-CNO-11DEC est placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent qui veille à l'exécution des instructions données par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

1.3.2. Le comité national d'organisation (CNO) de la fête nationale du 11 décembre

Le CNO est une structure ad hoc mise en place chaque année pour les besoins de l'organisation des festivités du 11 décembre suivant l'arrêté n°2014-154/MATS/CAB/CNO portant création, composition, attributions et fonctionnement du CNO.

Le CNO est chargé de :

- prendre les dispositions nécessaires en vue de la programmation et de la réalisation des activités nationales entrant dans le cadre

des festivités du 11 décembre ;

- d'orienter et d'appuyer les gouvernorats dans l'organisation des festivités au niveau régional.

Le CNO est composé de plusieurs commissions composées chacune d'un Président, d'un Vice-président et des membres.

1.3.3. Un comité régional d'organisation (CRO)

Au niveau de la Région hôte de la fête nationale, un Comité Régional d'Organisation (CRO) est mis en place par arrêté du Gouverneur et présidé par ce dernier. À l'image de CNO, le CRO est aussi organisé en commissions pour les besoins d'organisation au niveau local.

Tous les gouverneurs des autres régions ont également l'obligation de mettre en place un comité régional d'organisation pour prendre en charge l'organisation des festivités régionales et la participation de la délégation régionale.

1.4. Aperçu sur les grandes réalisations du 11 décembre

La célébration tournante du 11 décembre a pour objectif de booster le développement socio-économique des collectivités bénéficiaires à travers la réalisation d'infrastructures modernes. Ces investissements sont majoritairement réalisés dans les communes chefs-lieux des régions. Depuis 2008 plus d'une centaine de milliard ont été injectés dans les économies locales en vue de la commémoration de la fête nationale. Ces montants ont servi à la réalisation d'infrastructures socio-économiques, la réfection de bâtiments administratifs et la tenue d'activités festives.

Le tableau suivant donne un aperçu des grandes réalisations dans les communes chefs-lieux de région.

Infrastructures réalisées	Source de financement	Structures bénéficiaires
Salle polyvalente	État	Conseil régional
Place de la nation	État	Mairie
Stade régional/municipal	État	Conseil régional/Mairie
Cité des forces vives-logement sociaux	État, Particuliers, CNSS	Particuliers, CNSS, CGECI
Infrastructures routières	État	Mairie
Auberge du 11 décembre	CNSS	CNSS (particuliers)
Réfection de bâtiments administratifs	État	État
Hôtel administratif	État	État

Indépendamment de ses réalisations générales, il y a des investissements spécifiques à chaque localité tels que le marché de fruit et légumes de Bobo et la maison de la culture, le village des artisans de Kaya ou encore la gare routière de Gaoua.

02 Analyse de l'impact des réalisations du 11 décembre sur les budgets des collectivités

La célébration de la fête nationale offre des opportunités de réaliser des investissements structurants dans les collectivités d'accueil. Ces investissements devraient contribuer à insuffler une nouvelle dynamique économique notamment au secteur privé local et partant, l'élargissement du potentiel fiscal. En rappel, les infrastructures réalisées dans le cadre du 11 décembre sont rétrocédées aux collectivités qui devront assurer leur exploitation. De ce fait, cette initiative permettra d'accroître les ressources propres des collectivités bénéficiaires, dans l'hypothèse où ces infrastructures sont fonctionnelles et pleinement exploitées. Pour déterminer l'impact des réalisations du 11DEC sur les budgets locaux, la méthode de la double différence a été adoptée.

2.1. Méthodologie d'analyse

La présente étude vise à appréhender l'impact budgétaire des investissements liés à la célébration de la fête de l'indépendance en termes d'apport aux budgets locaux. Pour ce faire la méthodologie de production rapport s'est basée sur des actions de

collecte des données et informations relatives au 11 décembre auprès des collectivités et des services techniques de l'État. Cette collecte a concerné tout d'abord les données secondaires à travers l'exploitation et l'analyse approfondie des documents budgétaires des communes. Ensuite les entretiens ont eu lieu entre le CIFOEB et les acteurs nationaux et locaux en charge de l'organisation du 11DEC.

Les données et informations collectées ont été traitées et analysées en utilisant la méthode de la double différence.

En rappel, pour la conduite de cette analyse, l'accent a été mis sur les impôts et taxes susceptibles d'être affectés par les investissements du 11 décembre (voir tableau ci-dessous). Ce sont donc des rubriques budgétaires qui pourraient connaître des variations suite à l'afflux d'une certaine catégorie d'investissement emmenant de la fête nationale ; lesquelles variations impacteront par conséquent les budgets des collectivités en recettes propres.

Le tableau suivant fait un récapitulatif des lignes retenues :

Tableau 1 : Listes des impôts et taxes sensible ayant abritée les festivités ; d'être impactés par les réalisations du 11DEC

Nature de la taxe	Description
Location des propriétés de la collectivité territoriale	
Redevance pour occupation du domaine public	
Droit de place (marchés-marchands ambulants)	
Location de terrains et de boutiques	
Contribution des patentes	
Licence des débits de boisson	
Contribution du secteur informel	
Taxe de résidence	
Taxe de développement communale	
Taxe de voirie	
Taxe sur le cinéma	
Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	
Taxe sur la publicité	
Taxe sur les jeux	
Taxe sur les kiosques à boisson	
Taxe de jouissance	

Pour déterminer les ressources additionnelles générées par les investissements du 11 décembre dans les collectivités, l'approche de la double différence a été de mise. Ainsi :

i) des taux d'accroissement moyen des recouvrements des recettes sensibles aux investissements ont été calculés sur les cinq (05) dernières années avant la tenue du 11 décembre pour chaque commune

ii) sur la base de ces taux, les recouvrements des recettes ont été estimés sur les cinq (05) prochaines années suivant la tenue du 11 décembre. Toutefois, il sied de relever que certaines communes ne satisfont pas cette exigence.

iii) le recouvrement de recettes projetées a été comparé au niveau réel de ressources recouvrées sur les années après l'organisation des

festivités afin de déterminer les recettes supplémentaires induites par les réalisations du 11DEC.

iv) le cumul de ces recettes supplémentaires par taxes et impôts sur les périodes d'après a été fait afin d'appréhender l'impact global des réalisations du 11DEC sur les budgets des communes concernées.

L'intérêt pour cette méthode se justifie par le fait qu'elle permet d'annuler l'effet temps lié au caractère dynamique des impôts et taxes.

Cependant, les difficultés à mobiliser certaines données ont conduit à utiliser une démarche précise, soit la moyenne des valeurs qui encadrent la donnée manquante ou encore soit la moyenne des trois dernières années pour approximer les données manquantes.

Dans l'incapacité de recourir aux méthodes conventionnelles de détermination de valeur manquante liée à l'indisponibilité des données sur des périodes relativement longues, l'analyse n'a pu se faire pour la commune OUAHIGOUYA.

En rappel cette analyse avait pour ambition de couvrir les communes ayant déjà abrité les festivités de la fête nationale. Cependant :

- la commune de Tenkodogo fut abandonnée du fait de la tenue récente du 11DEC dans cette lo-

calité. Toute chose qui ne permet d'observer déjà d'éventuels effets sur le budget de cette commune ;

- la commune de Fada Ngourma n'a pas été retenue due au fait que ce fut la première ville à accueillir la célébration tournante du 11DEC et par conséquent n'a pas bénéficié du même volume d'investissements que les autres communes ;

- la commune de Bobo Dioulasso, au regard de son statut, dispose déjà d'un stock d'infrastructures favorables à la mobilisation de recettes propres. Par conséquent, il serait difficile d'isoler l'effet induit par les réalisations du 11DEC.

Cette approche méthodologique a permis de déterminer l'impact de la célébration tournante du 11 décembre sur les budgets de chacune des communes retenues.

2.2 Résultats de l'analyse

Pour mesurer l'impact du 11 décembre, il a été nécessaire d'isoler les catégories d'impôts et taxe qui sont sensibles aux réalisations du 11DEC de par leur nature comme indiqué plus haut. Cette section est donc consacrée à la présentation et l'analyse statistique des données par commune.



2.2.1. La commune de Koudougou

La région du Centre-ouest a abrité les festivités du 11 décembre 2012. De ce fait la région a bénéficié d'infrastructures diverses telles que la salle polyvalente (1500 places), la place de la nation, la cité des forces vives, un amphithéâtre (1500 places), une bibliothèque, un hôtel administratif, le siège de la Chambre de commerce et de l'industrie, la cité CNSS, et des infrastructures routières (environ 10 km).

Les ouvrages tels que la salle polyvalente, la place de nation, les infrastructures routières s'ils sont exploités profiteront au budget de la commune de Koudougou. Outre ces ouvrages, il faut noter que le 11DEC crée des conditions favorables à l'investissement ou aux initiatives privé (cas des hôtels, le déploiement des réseaux d'énergie et d'eau potable). Les effets possibles de ces réalisations sont consignés dans le tableau qui suit :

Tableau 2 : Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Koudougou

Tableau 2 : Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Koudougou

		2013	2014	2015	2016	2017	total	moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	4 659 724	5 343 430	6 127 454	7 026 516	8 057 493	31 214 617	6 242 923
	réalisation réelles	5 865 500	9 913 000	1 027 400	10 860 820	15 383 000	43 049 720	8 609 944
	écart	1 205 776	4 569 570	- 5 100 054	3 834 304	7 325 507	11 835 103	2 367 021
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	15 754 525	16 230 004	16 719 834	17 224 447	17 744 289	83 673 099	16 734 620
	réalisation réelles	16 468 980	16 909 625	20 397 150	23 602 150	26 090 200	103 468 105	20 693 621
	écart	714 455	679 621	3 677 316	6 377 703	8 345 911	19 795 006	3 959 001
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	1 434 716	1 334 399	1 241 097	1 154 318	1 073 607	6 238 137	1 247 627
	réalisation réelles	1 248 875	1 749 875	1 875 925	1 170 575	1 695 900	7 741 150	1 548 230
	écart	-185 841	415 476	634 828	16 257	622 293	1 503 013	300 603
7510-Contibution des patentes	Estimations	71 171 961	77 327 169	84 014 700	91 280 594	99 174 868	422 969 292	84 593 858
	réalisation réelles	62 551 127	63 836 763	87 726 583	107 005 572	128 392 960	449 513 005	89 902 601
	écart	- 8 620 834	- 13 490 406	3 711 883	15 724 978	29 218 092	26 543 713	5 308 743
7512-Contribution du SI	Estimations	39 467 007	43 884 432	48 796 286	54 257 909	60 330 835	246 736 468	49 347 294
	réalisation réelles	30 408 779	39 883 855	31 431 104	35 848 533	43 672 915	181 245 186	36 249 037
	écart	- 9 058 228	- 4 000 577	- 17 365 182	- 18 409 376	- 16 657 920	- 65 491 282	- 13 098 256
7513-Taxe de résidence	Estimations	3 253 345	3 272 824	3 292 420	3 312 134	3 331 966	16 462 689	3 292 538
	réalisation réelles	7 808 018	9 815 757	7 343 508	8 417 296	7 375 635	40 760 214	8 152 043
	écart	4 554 673	6 542 933	4 051 088	5 105 162	4 043 669	24 297 525	4 859 505

		2013	2014	2015	2016	2017	total	moyenne
7520-Taxe de voirie	Estimations	8 242	9 005	9 839	10 750	11 745	49 582	9 916
	réalisation réelles	10 970	6 630	36 110	18 523	20 000	92 233	18 447
	écart	2 728	- 2 375	26 271	7 773	8 255	42 651	8 530
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	439 560	420 027	401 363	383 528	366 486	2 010 964	402 193
	réalisation réelles	457 000	442 000	566 000	626 000	613 000	2 704 000	540 800
	écart	17 440	21 973	164 637	242 472	246 514	693 036	138 607
763-Taxe sur la publicité	Estimations	38 082 062	60 283 135	95 426 985	151 058 990	239 123 330	583 974 501	116 794 900
	réalisation réelles	37 057 700	40 724 000	38 235 000	50 834 550	41 613 175	208 464 425	41 692 885
	écart	- 1 024 362	- 19 559 135	- 57 191 985	- 100 224 440	- 197 510 155	- 375 510 076	- 75 102 015
764-Taxe sur les jeux	Estimations	422 985	460 175	500 635	544 652	592 540	2 520 987	504 197
	réalisation réelles	388 800	388 800	388 800	388 800	388 800	1 944 000	388 800
	écart	- 34 185	- 71 375	- 111 835	- 155 852	- 203 740	- 576 987	- 115 397
767-taxe de jouissance	Estimations	119 908 292	130 500 363	142 028 082	154 574 100	168 228 367	715 239 204	143 047 841
	réalisation réelles	136 718 143	147 449 827	84 587 598	128 703 825	100 300 267	597 759 660	119 551 932
		16 809 851	16 949 464	- 57 440 484	- 25 870 275	- 67 928 100	- 117 479 544	- 23 495 909
TOTAL		4 381 474	- 7 944 832	- 124 943 517	- 113 351 293	- 232 489 674	- 474 347 842	- 94 869 568

En observant les données du tableau, il ressort que la contribution des patentes, la taxe de résidence, la redevance pour occupation du domaine public et la location des propriétés de la collectivité ont connu des améliorations en termes de recouvrement depuis l'avènement du 11 décembre. Pour ces taxes, la commune a recouvré plus que leurs niveaux projetés. Ainsi, la contribution supplémentaire moyenne pour les patentes s'est établie à 5,30 millions par an contre 4,85 millions pour la taxe de résidence. Et 3,95 millions pour l'ODP puis 2,36 millions pour les recettes liées au service de location des propriétés de la maire. Ces résultats sont imputables à la tenue de la fête nationale qui s'accompagne d'aménagement de voirie, d'élargissement des zones desservies par le courant et l'eau potable ainsi que des aires aménagés telles que la place de la nation et l'aire du défilé. En outre la performance enregistrée sur cette période d'après 11-DEC peut provenir de l'action des services de recouvrement et des communes elles-mêmes ou de la dynamique d'ensemble de l'économie locale.

Contrairement à ces taxes sus-citées, la taxe sur la publicité, la taxe de jouissance, la contribution du secteur informel ont enregistré une contreperformance par rapport à leurs niveaux projetés.

Ainsi pour la taxe sur la publicité la commune a mobilisé en moyenne annuelle 41,692 millions contre un niveau moyen projeté de 116,794 millions soit un écart de - 75,10 millions. Dans l'hypothèse d'une évolution normale sur la base des recouvrements antérieurs de cette taxe, ce montant de 75,10 millions constitue donc un manque à gagner pour le budget de la commune. En tout état de cause les réalisations sur la période d'après 11-DEC restent supérieures à celles d'avant, mais l'ampleur de la progression demeure largement inférieure au niveau qu'il aurait pu atteindre selon les projections.

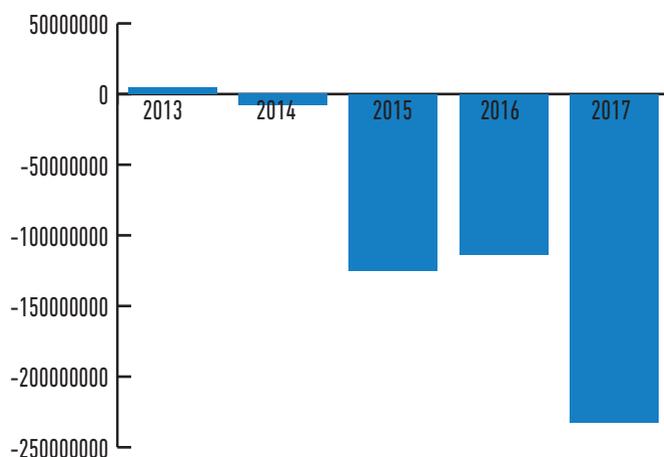
En s'intéressant à la taxe de jouissance, la même tendance est observée. En effet, pour un niveau moyen projeté de 143,047 millions, les recouvrements sont ressortis en moyenne à 119,551 millions, soit un écart de - 23,495 millions.

Quant à la contribution des micro-entreprises, son niveau de recouvrement est en deçà de son niveau projeté. En effet, pour une estimation moyenne de 49,347 millions, seulement 36,249 millions ont été mobilisés, soit un écart de - 13,098 millions. Ce résultat quelque peu surprenant et moins reluisant pourrait s'expliquer par une sous-estimation du potentiel du secteur mais aussi par la non-déclaration des contribuables.

Globalement, il ressort que sur la période 2013-2017, les recouvrements sont ressortis en deçà de leur niveau projeté. En effet pour un niveau moyen projeté 442, 22 millions, le cumul des recouvrements s'est établi à 327,35 millions soit, un écart 94,86 millions de FCFA.

Il sied de rappeler tout de même qu'en 2013 c'est-à-dire l'année d'après l'organisation de la fête nationale, le cumul des recouvrements des impôts et taxes a affiché un niveau supérieur à son niveau estimé. Ainsi, de 4,38 millions en 2013, l'écart est passé à -232,48 millions en 2017 (voir graphique ci-dessus).

Graphique 1: Evolution des écarts calculés pour la communes de Koudougou



De façon résumée, l'analyse montre que les réalisations du 11-DEC n'ont pu favoriser la construction d'une économie locale au profit de la commune de Koudougou. Cela témoigne d'une incohérence entre l'objectif de promotion de développement local par l'organisation de la fête nationale et la nature des investissements réalisés. En effet les investissements réalisés dans le cadre du 11-DEC dans

cette localité ne sont pas de nature à stimuler le développement d'une économie locale.

Au regard donc des montants investis (16 milliards), il sied d'orienter les investissements vers l'atteinte des objectifs de promotion du développement locale soutenus par l'idée de la délocalisation tournante de la fête de l'indépendance.



2.2.2. La Commune de Dori

La région du Sahel à l'instar de la région du centre-ouest a abrité les festivités de la fête nationale en 2013. À ce titre, la région a bénéficié d'infrastructures diverses telles que la salle polyvalente (1500 places), la place de la nation, la cité des forces vives, le stade régional, un hôtel administratif, le pied à terre du Président, l'auberge du 11 décembre, des infrastructures routières (environ 15 km). Toutes ces infrastructures ont coûté la bagatelle somme de quinze milliards cinq cent millions de FCFA (15 500 000 000) au budget de l'État.

Quelques-unes de ces réalisations notamment la salle polyvalente, la place de nation, le stade régional et les infrastructures routières peuvent produire des effets sur le budget de la commune de Dori si elles sont pleinement exploitées. En plus de l'investissement public du 11 décembre, l'avènement de la fête nationale est favorable à l'investissement ou aux initiatives privés (cas des hôtels, le déploiement des réseaux d'énergie et d'eau potable). Tout cela a des effets sur la dynamique économique locale.

Mais dans cette partie, l'analyse se focalise sur les effets possibles de ces réalisations sur le budget de la commune de Dori dans sa rubrique recettes propres :

Tableau 3. Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Dori

		2014	2015	2016	2017	2018	total	moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	10 044 307	11 986 942	14 305 295	17 072 034	20 373 878	73 782 455	14 756 491
	réalisation réelles	6 418 220	11 216 000	11 217 500	11 669 500	11 907 500	52 428 720	10 485 744
	écart	- 3 626 087	- 770 942	- 3 087 795	- 5 402 534	- 8 466 378	- 21 353 735	- 4 270 747
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	1 956 189	1 466 018	1 098 672	823 373	617 057	5 961 309	1 192 262
	réalisation réelles	4 584 200	5 409 960	7 715 680	8 219 750	13 330 830	39 260 420	7 852 084
	écart	2 628 011	3 943 942	6 617 008	7 396 377	12 713 773	33 299 111	6 659 822
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	1 676 858	1 517 050	1 372 472	1 241 673	1 123 339	6 931 391	1 386 278
	réalisation réelles	2 280 500	1 703 375	1 632 375	7 754 250	7 007 750	20 378 250	4 075 650
	écart	603 642	186 325	259 903	6 512 577	5 884 411	13 446 859	2 689 372
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	5 474 318	5 226 397	4 989 704	4 763 730	4 547 990	25 002 139	5 000 428
	réalisation réelles	7 030 500	8 016 750	10 771 500	16 434 000	19 910 500	62 163 250	12 432 650
	écart	1 556 182	2 790 353	5 781 796	11 670 270	15 362 510	37 161 111	7 432 222
7510-Contibution des patentes	Estimations	21 302 414	22 044 680	22 812 810	23 607 705	24 430 297	114 197 907	22 839 581
	réalisation réelles	23 275 862	19 959 369	17 562 424	30 241 693	27 502 803	118 542 151	23 708 430
	écart	1 973 448	- 2 085 311	- 5 250 386	6 633 988	3 072 506	4 344 244	868 849
7512-Contribution du SI	Estimations	10 332 530	14 526 805	20 423 658	28 714 215	40 370 151	114 367 359	22 873 472
	réalisation réelles	5 591 352	3 033 137	7 398 481	12 996 244	13 369 801	42 389 015	8 477 803
	écart	- 4 741 178	- 11 493 668	- 13 025 177	- 15 717 971	- 27 000 350	- 71 978 344	- 14 395 669

		2014	2015	2016	2017	2018	total	moyenne
7513-Taxe de résidence	Estimations	4 926 450	8 263 054	13 859 484	23 246 285	38 990 612	89 285 895	17 857 177
	réalisation réelles	3 549 715	2 389 983	3 961 480	3 674 748	3 162 880	16 738 806	3 347 761
	écart	- 1 376 735	- 5 873 071	- 9 898 004	- 19 571 537	- 35 827 732	- 72 547 079	- 14 509 416
7520-Taxe de voirie	Estimations	2 275 725	3 414 826	5 124 098	7 688 935	11 537 587	30 041 171	6 008 234
	réalisation réelles	1 855 000	1 203 400	2 033 200	1 753 000	1 724 800	8 569 400	1 713 880
	écart	- 420 725	- 2 211 426	- 3 090 898	- 5 935 935	- 9 812 787	- 21 471 771	- 4 294 354
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	3 230 473	10 107 466	31 624 118	98 945 157	309 578 408	453 485 623	90 697 125
	réalisation réelles	611 000	1 007 500	1 022 000	481 000	705 000	3 826 500	765 300
	écart	- 2 619 473	- 9 099 966	- 30 602 118	- 98 464 157	- 308 873 408	- 449 659 123	- 89 931 825
763-Taxe sur la publicité	Estimations	14 484 662	43 580 449	131 121 839	394 510 318	1 186 975 349	1 770 672 617	354 134 523
	réalisation réelles	12 631 000	6 445 360	4 490 264	1 595 000	1 391 584	26 553 208	5 310 642
	écart	- 1 853 662	- 37 135 089	- 126 631 575	- 392 915 318	- 1 185 583 765	- 1 744 119 409	- 348 823 882
767-taxe de jouissance	Estimations	14 917 066	14 422 331	13 944 003	13 481 540	13 034 415	69 799 356	13 959 871
	réalisation réelles	11 816 766	8 151 078	12 795 161	6 819 527	5 838 292	45 420 824	9 084 165
	écart	- 3 100 300	- 6 271 253	- 1 148 842	- 6 662 013	- 7 196 123	- 24 378 532	- 4 875 706
TOTAL		- 10 976 878	- 68 020 106	- 180 076 089	- 512 456 252	- 1 545 727 342	- 2 317 256 667	- 463 451 333

Il ressort des données du tableau que la location de terrains et de boutiques, la redevance pour occupation du domaine public, les droits de place (marchés-marchands ambulants) et la Contribution des patentes ont connu un niveau de recouvrement au-dessus des projections. En effet, les ressources supplémentaires mobilisé au titre de ces impôts et taxes sont estimées à 7,43 millions pour la location de terrains et de boutiques ; 6,65 millions pour l'occupation du domaine public ; 2,68 millions pour les droit de place et 868 849 FCFA comme contribution des patentes.

Ces résultats en plus d'une éventuelle contribution des réalisations du 11 décembre, il faut noter également que cela pourrait se justifier par l'apport de communes et de ces partenaires dans la réalisation d'infrastructures économiques locales.

Contrairement à ces impôts et taxes qui ont enregistré une progression plus forte par rapport à leur niveau d'avant, les recettes de publicité, la taxe sur les spectacles autre que le cinéma, la taxe de résidence, la contribution des micro-entreprises et les services de location des propriétés de la mairie ont quant à eux connues un niveau de mobilisation en deca des projections.

Ainsi, pour les recettes de publicité, pour une valeur moyenne estimée à 354,13 millions de FCFA, 5,31 millions

ont été mobilisés, soit un écart moyen de -348,82 millions. En cinq ans, la commune a perdu 1,744 milliard.

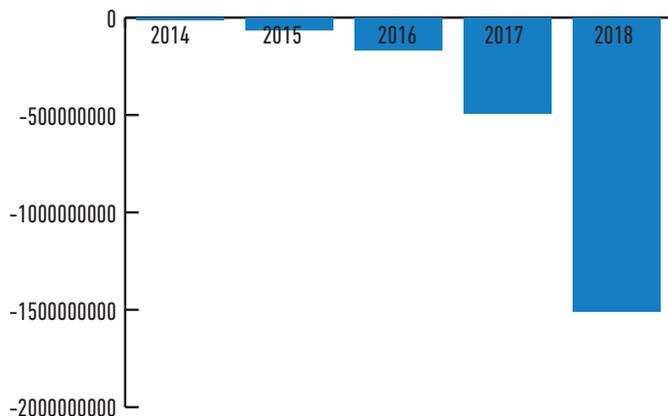
Par ailleurs la taxe sur les spectacles autre que le cinéma quant à elle, enregistre en moyenne 89,93 millions en moins par an comparé aux projections. Ce résultat est éventuellement consécutif à la situation sécuritaire assez préoccupante dans la zone qui a plongé le secteur culturel. Aussi, pour le compte de la taxe de résidence, en moyenne annuelle, les services des impôts recouvraient 3,34 millions de FCFA, pour une projection de 17,85 millions de FCFA, soit un écart moyen de mobilisation de -14,50 millions de FCFA.

La contribution de la micro-entreprise quant à elle affiche une performance en deçà des projections. Pendant que les projections indiquaient 22,87 millions en moyenne par an, les recouvrements effectifs au titre de cet impôt s'élevaient à 8,47 millions de FCFA, soit un écart de -14,39 millions. Dans le même sens, les recettes liées à la location des propriétés de la Mairie ont connu un écart moyen de - 4,27 millions par an.

De façon générale, l'analyse des données budgétaires laisse voir que sur la période 2014-2018, la commune a enregistré une détérioration continue entre les niveaux de mobilisation effectifs et les projections. Le graphique suivant présente l'évolution générale

de l'impact du 11 décembre sur les recettes fiscales de la collectivité.

Graphique 2: Evolution des écarts calculés pour la commune de Dori



Pour un niveau global moyen projeté par an de 550,44 millions, seulement 87, 25 millions ont pu être mobilisés, soit un déphasage de 463,45 millions de FCFA. D'un niveau de -10,97 millions en 2014, il est passé à -180,07 millions en 2016 pour se situer à -1,545 milliards en 2018 soit un écart moyen de -463,45 millions l'année.

Dans le contexte d'alors de la région du sahel, ce résultat se justifie aisément. En effet la situation sécuritaire a eu pour conséquence la perturbation de l'activité économique (le tourisme et hôtellerie, le système de production et de vente des produits); toute chose qui n'est pas favorable à une mobilisation optimales de ressources fiscales.

En plus de la situation sécuritaire, d'autre éléments non des moindres sont à l'origine de cette contreperformance. Il s'agit de la rétrocession particulièrement tardive des infrastructures à la commune pour exploitation mais aussi de l'inadéquation les entre réalisations et les objectifs de développement locale qui sou tendent la célébration tournante du 11 décembre.



2.2.3. La commune de Dédougou

À la suite de la région du sahel, c'était autour de la région de la Boucle du Mouhoun d'abrité les festivités de l'indépendance en 2014. À ce titre, la région a bénéficié d'infrastructures diverses telles que la salle polyvalente (1500 places), la place de la nation, la cité des forces vives, le stade régional, la réfection de bâtiments administratifs, les ronds-points et monuments, des infrastructures routières (environ 15 km).

En somme, quinze milliards trois cent millions (15 300 000 000) de ressources publiques ont été mobilisés pour ces réalisations au profit de la région dans le cadre du 11 décembre. À cela il faut ajouter l'investissement privé suscité par la fête nationale. C'est dans ce sens, cette analyse cherche à mettre en exergue l'impact de ces réalisations sur les ressources propres de la commune (voir tableau suivant).

Tableau 4: Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Dédougou

		2015	2016	2017	2018	2019	total	moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	3 322 649	4 014 544	4 850 517	5 860 569	7 080 951	25 129 230	5 025 846
	réalisation réelles	2 750 000	2 790 750	2 831 500	797 500	797 500	9 967 250	1 993 450
	écart	- 572 649	- 1 223 794	- 2 019 017	- 5 063 069	- 6 283 451	- 15 161 980	- 3 032 396
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	3 085 199	3 771 984	4 611 653	5 638 237	6 893 345	24 000 418	4 800 084
	réalisation réelles	2 523 460	3 182 930	3 842 400	6 033 775	6 033 775	21 616 340	4 323 268
	écart	- 561 739	- 589 054	- 769 253	395 538	- 859 570	- 2 384 078	- 476 816
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	194 587	164 181	138 526	116 880	98 616	712 790	142 558
	réalisation réelles	230 625	183 063	135 500	37 500	37 500	624 188	124 838
	écart	36 038	18 881	- 3 026	- 79 380	- 61 116	- 88 603	- 17 721
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	5 743 202	5 315 772	4 920 153	4 553 977	4 215 054	24 748 158	4 949 632
	réalisation réelles	6 205 000	6 032 500	5 860 000	9 496 000	9 496 000	37 089 500	7 417 900
	écart	461 798	716 728	939 847	4 942 023	5 280 946	12 341 342	2 468 268
7510-Contribution des patentes	Estimations	48 151 995	52 628 971	57 522 198	62 870 378	68 715 809	289 889 352	57 977 870
	réalisation réelles	44 055 861	55 099 075	66 142 288	81 504 514	81 504 514	328 306 252	65 661 250
	écart	- 4 096 134	2 470 103	8 620 090	18 634 136	12 788 705	38 416 900	7 683 380
7512-Contribution du SI	Estimations	20 991 549	22 560 592	24 246 916	26 059 286	28 007 125	121 865 467	24 373 093
	réalisation réelles	19 531 629	26 187 765	32 843 900	41 170 464	41 170 464	160 904 222	32 180 844
	écart	- 1 459 920	3 627 173	8 596 984	15 111 178	13 163 339	39 038 754	7 807 751

	2015	2016	2017	2018	2019	total	moyenne	
7513-Taxe de résidence	Estimations	4 319 184	5 325 813	6 567 046	8 097 561	9 984 778	34 294 383	6 858 877
	réalisation réelles	3 502 818	3 511 293	3 519 768	2 093 745	2 093 745	14 721 369	2 944 274
	écart	- 816 366	- 1 814 520	- 3 047 278	- 6 003 816	- 7 891 033	- 19 573 014	- 3 914 603
7520-Taxe de voirie	Estimations	2 943	1 443	708	347	170	5 612	1 122
	réalisation réelles	6 000	45 000	84 000	140 000	140 000	415 000	83 000
	écart	3 057	43 557	83 292	139 653	139 830	409 388	81 878
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	203 706	209 577	215 617	221 831	228 224	1 078 955	215 791
	réalisation réelles	198 000	349 000	500 000	441 000	441 000	1 929 000	385 800
	écart	- 5 706	139 423	284 383	219 169	212 776	850 045	170 009
763-Taxe sur la publicité	Estimations	1 946 340	2 591 136	3 449 543	4 592 328	6 113 703	18 693 050	3 738 610
	réalisation réelles	1 462 000	1 692 250	1 922 500	1 971 500	1 971 500	9 019 750	1 803 950
	écart	- 484 340	- 898 886	- 1 527 043	- 2 620 828	- 4 142 203	- 9 673 300	- 1 934 660
764-Taxe sur les jeux	Estimations	295 650	295 650	295 650	295 650	295 650	1 478 250	295 650
	réalisation réelles	295 650	384 625	473 600	476 325	476 325	2 106 525	421 305
	écart	-	88 975	177 950	180 675	180 675	628 275	125 655
767-taxe de jouissance	Estimations	55 103 965	59 677 282	64 630 159	69 994 097	75 803 211	325 208 714	65 041 743
	réalisation réelles	50 881 120	39 716 956	28 552 791	44 820 731	44 820 731	208 792 329	41 758 466
	écart	- 4 222 845	- 19 960 327	- 36 077 368	- 25 173 366	- 30 982 480	- 116 416 386	- 23 283 277
TOTAL	- 11 718 806	- 17 381 741	- 24 740 439	681 912	- 18 453 582	- 71 612 656	- 14 322 531	

La commune de Dédougou se distingue par le nombre élevé de ligne ou les efforts de mobilisation sont excédentaires. Les chiffres montrent un accroissement plus important du secteur informel comparé à son niveau d'avant. Les recouvrements de cet impôt sont ressortis au-delà des projections. En moyenne pour cet impôt, 7,80 millions de ressources supplémentaires ont été mobilisés par rapport aux estimations. Cela témoigne d'un secteur dynamique et résilient face au péril terroriste.

Par ailleurs, les mêmes performances ont été constatées en ce qui concerne la contribution des patentes. Les ressources additionnelles tirées de cette taxe sont ressorties en moyenne à 7,68 millions l'an.

Dans la même lignée, la location des boutiques et terrains a rapporté en moyenne 2,46 millions de plus chaque année entre 2015 et 2019.

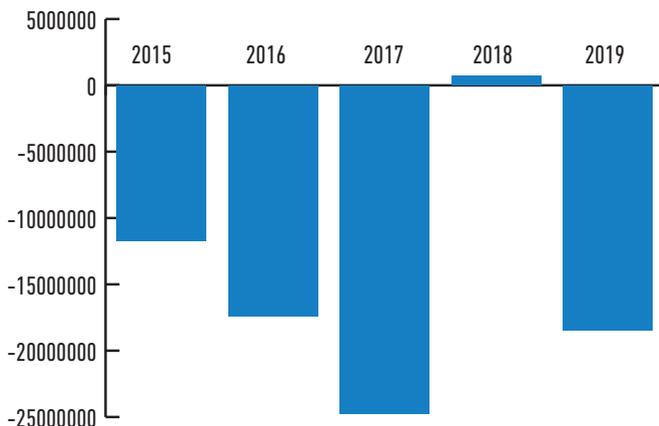
À contrario, la taxe de jouissance a connu une contreperformance la

même période. En effet de 2015 à 2019, les recouvrements de cette taxe sont ressortis en deca de ses projections. Le différentiel est passé de - 4,22 millions en 2015, à -30,98 millions en 2019 soit un manque à gagner moyen de 23,28 millions l'an.

À sa suite viennent respectivement, la taxe de résidence d'une valeur moyenne de -3,91 millions, ensuite la taxe sur les locations des propriétés des collectivités d'un montant de -3.03 millions l'an et la taxe sur la publicité dont l'écart de mobilisation annuel moyen s'est établi à -1,93 millions. Une explication plausible serait liée à la sous fiscalisation et à la non-exhaustivité des potentielles contribuables, voire l'incivisme fiscal.

Sur la période 2015-2019, soit cinq ans après la célébration de la fête et ces investissements y relatifs, Il ressort que la commune de Dédougou a réalisé des niveaux de mobilisation globalement déficitaire par rapport aux niveaux projetés.

Graphique 3: Evolution des ecarts calculés pour la commune de Dédougou



En moyenne la commune mobilise en moins chaque année la somme de 14,32 millions. Ce manque à gagner est plus prononcé en 2017. En effet, après une phase de détérioration continue sur la période 2015-2017 passant de -11,71 millions à -24,74 millions, la commune réalise un excédent en 2018 de 681 912 FCFA avant de chuter à nouveau en 2019 pour atteindre - 18,45millions.

2.2.4. La commune de Kaya

La région du Centre-nord avec pour capital Kaya a abrité les festivités de la fête nationale en 2016. Comme les autres régions déjà couverte par cette fête nationale, la région du Centre-nord a bénéficié d'infrastructures telles que la salle polyvalente (1500 places), la place de la nation, la place du 56ième anniversaire, la cité des forces vives, le stade régional, la maison de la femme, la Maison de l'appelée, l'auberge du 11 décembre, le village des artisans, la réfection de bâtiments administratifs, les ronds-points et monuments, des infrastructures routières (environ 35 km).

Dans cette région, c'est la somme de vingt-trois milliards (23 00 000 000) de ressources publiques qui ont été mobilisés pour réaliser ces infrastructures. Au-delà de ce montant en ressource publique, il sied d'ajouter l'investissement privé suscité par la fête nationale. Dans cette partie est analysé l'impact de ces réalisations sur les ressources propres de la commune de Kaya (voir tableau suivant)

Tableau 5: Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Kaya

	2017	2018	2019	total	moyenne	
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	11 928 452	18 527 080	28 775 962	59 231 494	19 743 831
	réalisation réelles	7 465 000	6 603 000	5 758 500	19 826 500	6 608 833
	écart	- 4 463 452	- 11 924 080	- 23 017 462	- 39 404 994	- 13 134 998
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	14 573 557	19 201 482	25 299 035	59 074 073	19 691 358
	réalisation réelles	13 480 750	15 362 500	12 683 200	41 526 450	13 842 150
	écart	- 1 092 807	- 3 838 982	- 12 615 835	- 17 547 623	- 5 849 208
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	127 808	326 699	835 096	1 289 603	429 868
	réalisation réelles	172 850	284 650	390 750	848 250	282 750
	écart	45 042	- 42 049	- 444 346	- 441 353	- 147 118
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	17 351 465	18 940 053	20 674 081	56 965 599	18 988 533
	réalisation réelles	19 465 500	17 608 500	17 395 000	54 469 000	18 156 333
	écart	2 114 035	- 1 331 553	- 3 279 081	- 2 496 599	- 832 200
7510-Contribution des patentes	Estimations	25 046 595	23 823 403	22 659 949	71 529 947	23 843 316
	réalisation réelles	51 293 133	52 125 072	60 914 960	164 333 165	54 777 722
	écart	26 246 538	28 301 669	38 255 011	92 803 218	30 934 406
7512-Contribution du SI	Estimations	31 734 283	36 524 579	42 037 970	110 296 833	36 765 611
	réalisation réelles	21 897 068	20 110 885	12 958 423	54 966 376	18 322 125
	écart	- 9 837 215	- 16 413 694	- 29 079 547	- 55 330 457	- 18 443 486

	2017	2018	2019	total	moyenne	
7513-Taxe de résidence	Estimations	30 020 832	52 782 144	92 800 715	175 603 691	58 534 564
	réalisation réelles	16 094 725	16 724 740	55 915 640	88 735 105	29 578 368
	écart	- 13 926 107	- 36 057 404	- 36 885 075	- 86 868 586	- 28 956 195
7520-Taxe de voirie	Estimations	71 765	125 615	219 872	417 252	139 084
	réalisation réelles	90 000	230 000	121 000	441 000	147 000
	écart	18 235	104 385	- 98 872	23 748	7 916
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	2 201 878	3 500 554	5 565 194	11 267 627	3 755 876
	réalisation réelles	1 520 000	1 485 000	1 885 000	4 890 000	1 630 000
	écart	- 681 878	- 2 015 554	- 3 680 194	- 6 377 627	- 2 125 876
763-Taxe sur la publicité	Estimations	3 586 544	10 674 938	31 772 730	46 034 212	15 344 737
	réalisation réelles	1 125 000	25 804 000	15 257 500	42 186 500	14 062 167
	écart	- 2 461 544	15 129 062	- 16 515 230	- 3 847 712	- 1 282 571
764-Taxe sur les jeux	Estimations	706 675	706 675	706 675	2 120 025	706 675
	réalisation réelles	706 675	-	774 175	1 480 850	493 617
	écart	-	- 706 675	67 500	- 639 175	- 213 058
767-taxe de jouissance	Estimations	102 256 523	143 396 933	201 089 180	446 742 636	148 914 212
	réalisation réelles	61 465 126	84 153 505	45 993 521	191 612 152	63 870 717
	écart	- 40 791 397	- 59 243 428	- 155 095 659	- 255 130 484	- 85 043 495
TOTAL	- 44 830 551	- 88 038 302	- 242 388 789	- 375 257 643	- 125 085 881	

Du tableau, il ressort que la contribution des patentes enregistre un niveau de mobilisation au-delà des projections et s'est améliorée d'une année à l'autre sur l'ensemble de la période 2017-2019. Ainsi, sur des niveaux de projection moyenne de 23,84 millions chaque année, la commune a recouvré 54,77 millions soit 30,93 millions de ressources additionnelles par an pour le budget communal. Ce niveau de performance est imputable au mode de recouvrement.

La taxe de jouissance quant à elle, enregistre des niveaux de mobilisation en deca des projections et constitue la plus grande contreperformance comparé aux autres impôts et taxes. En effet, pour cette taxe, avec une valeur moyenne estimée à 148,91 millions, seulement 63,87 millions ont pu être mobilisés soit un gap de -85,043 millions. L'année 2019 a enregistré le plus grand écart entre le niveau de recouvrement effectif et la valeur estimée, soit -155,095 millions de FCFA. Elle est suivie de la taxe de résidence. Sur une projection de 58,53 millions en moyenne par an, seulement 29,57 millions ont pu être mobilisés, soit un écart de -28,95 millions de FCFA. La contribution de la micro entreprise vient en troisième position. En effet sur toute la période, pour des niveaux moyens de projection de 36,76 millions, la commune a recouvré effectivement 18,32 millions, soit un écart de -18,44

millions de FCFA.

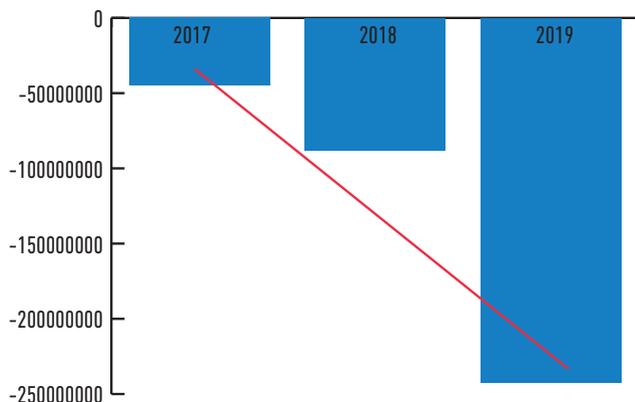
En ce qui concerne la location des propriétés de la collectivité, le niveau de mobilisation effectif est également en deca des attentes. Pour une estimation moyenne de 19,74 millions, 6,60 millions n'ont pu être mobilisés. Ce résultat est contre indicatif étant entendu que nombre d'infrastructures nouvelles telles que la place de la nation ou encore la place du 56ième anniversaires sont confiées à la mairie pour leurs gestions.

Quant à la redevance pour occupation du domaine public, elle s'inscrit dans la même logique que celles sus-citées avec un niveau de mobilisation de 5,84 millions de moins que les projections par an.

Avec un secteur touristique presque inexistant depuis l'apparition de l'hydre terroriste, des spectacles culturels qui tournent au ralenti, des infrastructures comme la place de la nation ou la salle polyvalente sont sous exploitées, ce qui engendre d'énormes manques à gagner pour le budget communal.

D'un point de vu général, sur la période 2017-2019, la commune de Kaya, enregistre un écart progressivement croissant en termes de recettes fiscales. Le graphique suivant permet de constater la tendance générale.

Graphique 4: Evolution des écarts calculés pour la commune de Kaya



De - 44,83 millions en 2017, le gap est passé à - 242,38 millions en 2019, soit une détérioration moyenne de 125,085 millions de FCFA l'an. Ainsi, sur la période 2017-2019 le budget communal a enregistré un manque à gagner de 375,25 millions de FCFA.

Cette contreperformance est due au faite que la région est durement éprouvée par l'insécurité, engendrant ainsi la perturbation de l'activité économique. Nombre de population ont quitté leur localité d'origine engendrant des difficultés d'approvisionnement et d'écoulement pour les entreprises locales. Toute chose qui annihile les externalités induites à l'organisation de la fête nationale.

2.2.5. La commune de Gaoua

La région du Sud-ouest a abrité les festivités de l'indépendance en

2017. À ce titre, la région a bénéficié d'infrastructures diverses notamment la salle polyvalente (500 places), la place de la nation, la cité du 11 décembre, le stade régional, deux (02) CSPS, une gare routière, la maison de l'appelée, l'auberge du 11 décembre, un marché moderne, la réfection de bâtiments administratifs, les ronds-points et monuments, des infrastructures routières (environ 52 km).

Dans cette région, vingt-six milliards (26 000 000 000) de ressources publiques ont été mobilisés pour ces réalisations au profit de la région dans le cadre du 11 décembre. En plus de ces ressources publiques injectées, il faut rappeler que la célébration de la fête nationale stimule les initiatives privées. Dans cette optique, l'analyse ici cherche à appréhender l'impact de ces réalisations sur les ressources propres de la commune de Gaoua (voir tableau suivant)

Tableau 5: Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Gaoua

		2018	2019	total	moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	6 824 744	6 408 963	19 252 219	6 417 406
	réalisation réelles	14 675 000	14 675 000	29 350 000	14 675 000
	écart	7 850 256	8 266 037	16 116 293	8 058 147
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	6 927 811	7 312 901	21 960 107	7 320 036
	réalisation réelles	6 084 000	6 084 000	12 168 000	6 084 000
	écart	- 843 811	- 1 228 901	- 2 072 712	- 1 036 356
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants)	Estimations	2 096 692	2 030 539	6 093 705	2 031 235
	réalisation réelles	2 228 500	2 228 500	4 457 000	2 228 500
	écart	131 808	197 961	329 768	164 884
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	10 158 495	9 595 074	28 816 472	9 605 491
	réalisation réelles	44 171 400	44 171 400	88 342 800	44 171 400
	écart	34 012 905	34 576 326	68 589 231	34 294 615
7510-Contibution des patentes	Estimations	38 787 149	46 261 655	140 225 344	46 741 781
	réalisation réelles	34 258 420	34 258 420	68 516 840	34 258 420
	écart	- 4 528 728,50	- 12 003 234,69	- 16 531 963	- 8 265 982
7512-Contribution du SI	Estimations	30 557 362	32 179 475	96 624 534	32 208 178
	réalisation réelles	32 705 823	32 705 823	65 411 646	32 705 823
	écart	2 148 461	526 348	2 674 809	1 337 405
7513-Taxe de résidence	Estimations	3 686 746	3 937 538	11 829 674	3 943 225
	réalisation réelles	5 683 949	5 683 949	11 367 898	5 683 949
	écart	1 997 203	1 746 411	3 743 614	1 871 807
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	554 228	698 110	2 131 684	710 561
	réalisation réelles	701 000	701 000	1 402 000	701 000
	écart	146 772	2 890	149 662	74 831
763-Taxe sur la publicité	Estimations	8 996 140	8 285 031	24 911 304	8 303 768
	réalisation réelles	14 598 440	14 598 440	29 196 880	14 598 440
	écart	5 602 300	6 313 409	11 915 709	5 957 854
767-taxe de jouissance	Estimations	14 217 911	13 794 649	41 396 547	13 798 849
	réalisation réelles	19 866 199	19 866 199	39 732 398	19 866 199
	écart	5 648 288	6 071 550	11 719 838	5 859 919
Total		52 165 453	44 468 796	96 634 249	48 317 125

Il suit des données du tableau que bon nombre d'impôts et taxes ont connus une mobilisation satisfaisante comparée aux projections.

C'est le cas de la location de terrains et de boutiques. Pour cette taxe 68,58 millions de ressources supplémentaires ont été mobilisés au profit du budget de la commune de Gaoua, soit un recouvrement moyen de 34,29 millions par an.

Par ailleurs, la location des propriétés de la collectivité enregistrent en moyenne 8,05 millions de ressource additionnelles par an, occupant ainsi la deuxième place en termes de performance. Elle est suivie de la taxe sur la publicité avec une contribution supplémentaire moyenne de 5,95 millions de recette et de la taxe de jouissance pour un montant de 5,85 millions.

Quant à la contribution de la micro entreprise même si elle n'est pas énorme, elle se situe à un niveau encourageant. L'impact des investissements du 11 décembre sur cette taxe est resté positif durant les deux années avec une moyenne de 1,33 millions de recettes additionnelles pour la collectivité. Il est intéressant de suivre l'évolution de cette variable au regard des réalisations de marchés, de la gare routière et des infrastructures routières. En effet, ces réalisations affectent sans contredit l'activité économique de la localité et par là, la mobilisation des ressources notamment la contribution de la micro-entreprise.

Cependant, deux (02) catégories d'impôts et taxes ont enregistré une contreperformance sur la période 2018-2019. Il s'agit de la redevance pour occupation du domaine public pour une contreperformance moyenne de -1,03 millions et de la contribution des patentes pour un niveau moyen de -8,26 millions FCFA.

Globalement, il ressort que deux années après avoir bénéficié des investissements favorisés par la fête nationale, le niveau de recouvrement est relativement satisfaisant comparé aux autres communes couvertes par l'analyse. Peu affectée par l'insécurité, cette collectivité fait exception en termes de niveau de recouvrement d'impôts et taxes. Contrairement aux autres communes sous analyse, la commune de Gaoua a enregistré des excédents par rapport aux niveaux projetés soit 44,46 millions en 2019 contre 52,16 millions en 2018.

Ce niveau de performance pourrait s'expliquer par le fait que la mobilisation des ressources est étroitement liée à la réalisation d'une certaine catégorie d'investissements notamment les marchés (lieu organisé d'activités économiques), la gare routière et le bitume, qui sont des investissements favorables à la promotion d'une activité économique locale.

Ce résultat observé dans la commune de Gaoua confirme donc celui des autres communes dont les recouvrements sont en deca de leurs niveaux projetés car n'ayant pas bénéficié d'infrastructures de cette même nature.

2.2.6. La commune de Manga

La ville de Manga, chef-lieu de la région du centre-sud a accueilli le 11 décembre 2018. À ce titre, la région a bénéficié d'infrastructures diverses telles que la salle polyvalente (500 places), la place de la nation, la cité du 11 décembre, le stade régional, la maison de l'appelée, l'auberge du 11 décembre, une boutique au marché central, des infrastructures scolaires (02 écoles primaires), deux (02) CSPS, la réfection de bâtiments administratifs, les ronds-points et monuments, des infrastructures routières (environ 47 km).

En somme, vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de ressources publiques ont été mobilisés pour ces réalisations au profit de la région dans le cadre du 11 décembre. À cela il faut ajouter l'investissement privé suscité par la fête nationale. C'est dans ce sens, cette analyse cherche à mettre en exergue l'impact de ces réalisations sur les ressources propres de la commune (voir tableau suivant).

Tableau 6: Présentation des écarts par types de taxe dans la commune de Manga

		2019	total	moyenne
711-Location des propriétés de la CT	Estimations	5 737 884	13 416 792	6 708 396
	réalisation réelles	4 351 937	4 351 937	4 351 937
	écart	- 1 385 948	- 9 064 855	- 4 532 428
712-Redevance pour occupation du domaine public	Estimations	872 259	1 823 125	911 563
	réalisation réelles	1 458 088	1 458 088	1 458 088
	écart	585 829	- 365 037	- 182 519
714-Droit de place (marchés-marchands ambulants	Estimations	909 497	1 664 055	832 028
	réalisation réelles	1 513 583	1 513 583	1 513 583
	écart	604 086	- 150 472	- 75 236
716-Location de terrains et de boutiques	Estimations	8 543 171	17 320 510	8 660 255
	réalisation réelles	11 617 250	11 617 250	11 617 250
	écart	3 074 079	- 5 703 260	-2 851 630
7510-Contibution des patentes	Estimations	15 668 731	34 060 062	17 030 031
	réalisation réelles	10 433 435	10 433 435	10 433 435
	écart	- 5 235 297	- 23 626 628	- 11 813 314

		2019	total	moyenne
7512-Contribution du SI	Estimations	10 538 641	23 789 719	11 894 859
	réalisation réelles	8 013 461	8 013 461	8 013 461
	écart	- 2 525 181	- 15 776 258	- 7 888 129
7513-Taxe de résidence	Estimations	2 318 947	4 887 318	2 443 659
	réalisation réelles	2 040 748	2 040 748	2 040 748
	écart	- 278 199	- 2 846 570	- 1 423 285
7601-Taxe sur les spectacles autres que le cinéma	Estimations	439 402	1 039 013	519 506
	réalisation réelles	322 000	322 000	322 000
	écart	- 117 402	- 717 013	- 358 506
763-Taxe sur la publicité	Estimations	1 812 641	4 694 805	2 347 402
	réalisation réelles	643 667	643 667	643 667
	écart	- 1 168 974	- 4 051 138	- 2 025 569
767-taxe de jouissance	Estimations	4 706 606	7 812 553	3 906 276
	réalisation réelles	9 164 881	9 164 881	9 164 881
	écart	4 458 275	1 352 328	676 164
Total		- 1 988 064	- 60 948 237	- 30 474 118

Les données du tableau indiquent que certains impôts et taxes ont produit des résultats forts appréciables. Ainsi, la location de terrain et de boutique a rapporté pour la seule année de 2019, un montant supplémentaire de 3,07 millions de FCFA. Par ailleurs, les droits de place et de stationnement se sont établis à 604 086 FCFA contre 585 829 FCFA pour l'ODP.

Ces performances pourront être liées à l'action de la collectivité par le fait que bon nombre d'infrastructures restent encore non exploitées et ne

peuvent donc pas produire de tels effets sur les ressources propres.

Pendant le constat fait à partir des données du tableau est qu'au lendemain de la célébration de la fête nationale, pour bon nombre d'impôts et taxes, les recettes mobilisées demeurent en deca des attentes. Il s'agit notamment de la contribution des patentes pour une valeur de -5,23 millions de FCFA, la location des propriétés de la commune pour un montant de -1,38 millions et la taxe sur la publicité d'un montant -1,16 millions de FCFA. Ces résultats

contraires aux attentes pourraient être expliqués par l'incivisme fiscal et la morosité de l'activité économique, l'inexistence éventuelle d'un fichier des contribuables à jour.

Quant à la contribution des micro-entreprises, elle se situe à -2,52 millions de FCFA en 2019.

À l'image de beaucoup d'autres communes, en postulant que les différentes recettes maintiennent leur niveau d'évolution si la ville n'avait pas abrité la fête nationale, il est assez remarquable qu'une année après, les investissements induits par le 11 décembre n'ont pas encore produit les effets escomptés en termes de recettes. Il ressort que pour la seule année de 2019, la commune a mobilisé 1,98 millions de FCFA de moins que les estimations.

2.3. Les facteurs explicatifs de la faiblesse du rendement

Les résultats obtenus indiquent clairement que les réalisations du 11 décembre n'ont pas profité aux budgets des communes sous analyses au regard de l'hypothèse de départ qui voudrait que ces investissements induisent un impact budgétaire perceptible. En effet, sur les six communes, seule la commune de Gaoua a connu globalement une amélioration des recouvrements au

de-là des projections.

Cette contreperformance globalement observée pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs :

- les investissements ne sont pas susceptibles de créer une dynamique économique pouvant améliorer les ressources propres des communes
- Les pratiques de mobilisation de ressources n'ont pas permis de capter ce potentiel de nouveaux contribuables et les nouvelles matières et activités imposables
- L'incivisme ...

Si tout le monde s'accorde sur l'impact visible des festivités du 11 décembre sur la physionomie des villes, il n'en demeure pas moins qu'au-delà des spécificités de chaque commune, des difficultés d'ordre général subsistent. La conséquence immédiate est la perte de revenu pour les collectivités.

Ainsi, dans la plupart des collectivités parcourues, la principale difficulté est liée à la gestion de certaines infrastructures réalisées dans le cadre du 11 décembre notamment le stade régional et la salle polyvalente. Pour la réalisation de ces infrastructures les communes se sont investies mais grande fut leur surprise et la déception de constater que la gestion de ces infrastructures est confiée au Conseil régional. À



titre illustratif, la construction du stade de Dori est du faite de la Mairie et ses partenaires financiers. A l'occasion du 11 décembre, le stade a subi quelques réhabilitations puis rétrocédé au conseil régional. Aussi la salle polyvalente de Manga est bâtie sur l'ancien site de la salle ciné de la mairie a vu sa gestion confiée au conseil régional à la faveur du 11 décembre. Ce qui prive du même coup la Mairie d'une source de revenu habituelle et additionnelle.

Au nombre des difficultés, il faut ajouter également le retard dans la rétrocession des infrastructures dans toutes les communes sans exception. Une situation qui s'explique parfois par le retard dans la finition des travaux et de la réception des infrastructures. Ce délai assez long dans l'opérationnalisation de ces investissements, contribue, nul doute à accentuer le manque à gagner au profit des budgets locaux. Pour ne citer que la commune de Dori ayant

bénéficiée des infrastructures depuis 2013, ce n'est qu'en 2018 que la rétrocession fut effective. Ce qui a engendré cinq années de disette et de perte en termes de recettes pour la collectivité.

Autre préoccupation soulevée est celle liée à la qualité des infrastructures réalisées. Couplée au retard lié à la rétrocession, leur mise en service engendre des coûts supplémentaires pour les collectivités.

Nonobstant les difficultés évoquées ci-dessus, les résultats de l'analyse permettent de se poser deux questions essentielles : Ces difficultés à elles seules, couplées du défis sécuritaire suffisent-elles à justifier ces résultats globalement déficitaires ? Fondamentalement, les réalisations dans le cadre de la fête de l'indépendance correspondent-elles véritablement aux objectifs de développement des collectivités ?

03



Recommandations

Dans l'éventualité d'une continuité dans la célébration tournante, il sera indiqué de :

01

Aligner les investissements du 11 décembre aux plans locaux de développement ;

02

Orienter les investissements vers la réalisation d'unités de productions et de transformations structurantes des produits locaux pour plus d'impact économique ;

03

Impliquer les autorités locales dans la conception des activités, et leur programmation ;

04

Développer des initiatives au niveau des communes pour exploiter pleinement les infrastructures réalisées.

Conclusion

Le Burkina Faso a acté la célébration tournante de sa fête de l'indépendance depuis 2007. L'un des objectifs de cette démarche est de booster et de soutenir les potentialités des régions d'accueils à travers la réalisation d'infrastructures diverses. Plus d'une décennie après sa délocalisation, ce rapport d'analyse entamé par le CIFOEB, visait à appréhender l'impact des réalisations du 11 décembre sur les budgets locaux.

Les résultats obtenus indiquent clairement que les investissements induits par l'organisation du 11 décembre n'ont pas profité aux budgets des communes sous analyses. En effet, sur les six communes, seule la commune de Gaoua a connu globalement une amélioration des recouvrements au-delà des projections.

Cette contreperformance globalement observée traduit l'idée que, malgré le volume important des ressources injectées dans les communes, les investissements retenues et réalisés ne sont pas susceptibles de créer une dynamique économique pouvant améliorer les ressources propres desdites communes.

Quand bien même l'initiative attire l'attention des populations dans les zones bénéficiaires, réaffirme le sentiment d'appartenir à une même nation, elle doit être surtout l'occasion de poser les jalons d'un développement harmonieux et durable. Au-delà de sa dimension festive et folklorique, la célébration du 11 décembre, en plus de booster les potentialités des localités, doit être l'occasion de réaliser des investissements productifs. La conséquence logique à court ou moyen termes serait un apport supplémentaire de ressources propres pour les collectivités, étant entendu que le budget est l'instrument de mise en œuvre de politiques publiques et de stimulation de développement.





📍 01 BP 4112 Ouagadougou 01
☎ (226)25367944 / 72809233 / 78727761
✉ cifoeb@gmail.com
🌐 www.cifoeb.org